

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : 15

Nombre de conseillers en
exercice : 40

Date de convocation :
24 juin 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 24/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Christophe SONREL, René WAGNER

Absents représentés : Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY pouvoir donné à Philippe DANIEL, Murielle GRIFFOUL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Maurice HERIAT pouvoir donné à Bernard MULLER, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Olivier MARTET, Gérard RITZ pouvoir donné à Rose-Marie FALQUE, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Jocelyne CAREL

Absents : Christian GEX, Thierry MERCIER, Rémi VUILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe SONREL

Membres présents.....19
Absents représentés.....7
Absents.....3
Votants.....26

Délibération 2025 038
ADMINISTRATION GENERALE - Rapport d'activités 2024 du PETR

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	7	26	0	0	0

Rapport d'activités en annexe

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé à l'assemblée de prendre acte du rapport d'activités du PETR du Pays du Lunévillois pour l'année 2024.

Il sera ensuite adressé à chaque communauté de communes membre qui devra le présenter à son assemblée délibérante.

Le présent rapport est disponible sur www.pays-lunevillois.com ou directement auprès du Pays du Lunévillois.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité du Pôle à l'unanimité:

- **PREND ACTE** du rapport d'activités de l'exercice 2024 du Pays du Lunévillois,
- **DEMANDE** à chaque Président d'intercommunalité de bien vouloir présenter ce rapport à son conseil communautaire et de communiquer la délibération correspondante au PETR.

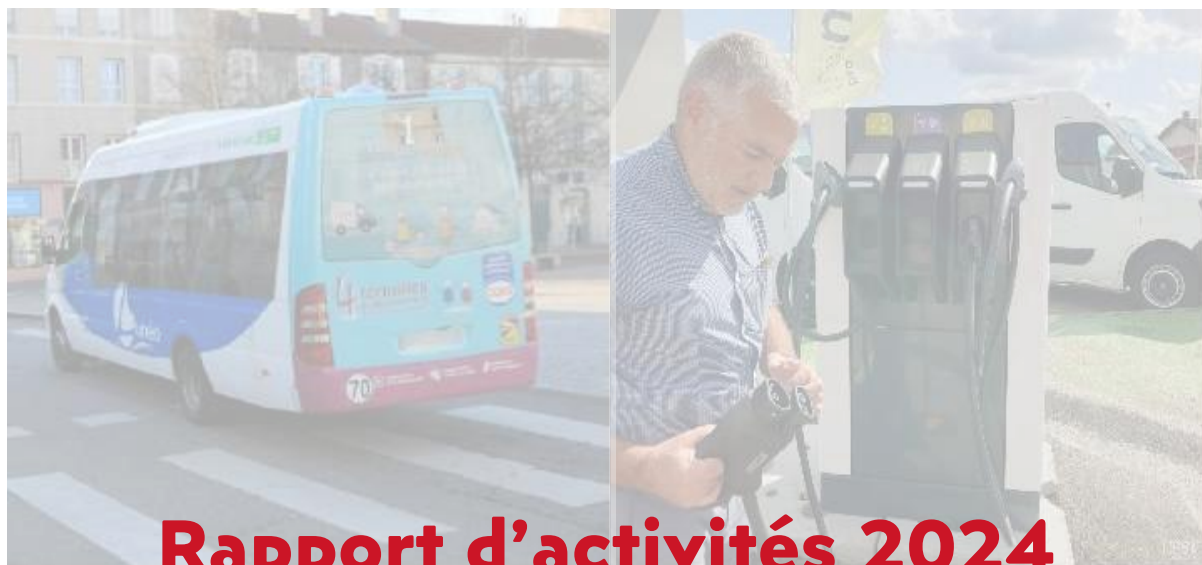
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 juillet 2025
Philippe DANIEL,
Président.

Une signature numérique stylisée, composée de lignes fluides et entrecroisées, représentant le nom de Philippe DANIEL.

Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.07.08 11:06:16 +0200
Ref:9082435-13671264-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois



Rapport d'activités 2024



PETR DU

PAYS DU LUNEVILLOIS



Le Pays du Lunévillois : au service d'un territoire de projets

Le Pays du Lunévillois, structuré sous la forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de quatre intercommunalités (Communauté de communes de Meurthe-Mortagne-Moselle, Communauté de communes du Pays du Sânon, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et Communauté de communes de Vezouze en Piémont) situées au Sud-Est de l'agglomération nancéienne et à la pointe Sud-Est du département de la Meurthe-et-Moselle et compte 77 002 habitants.

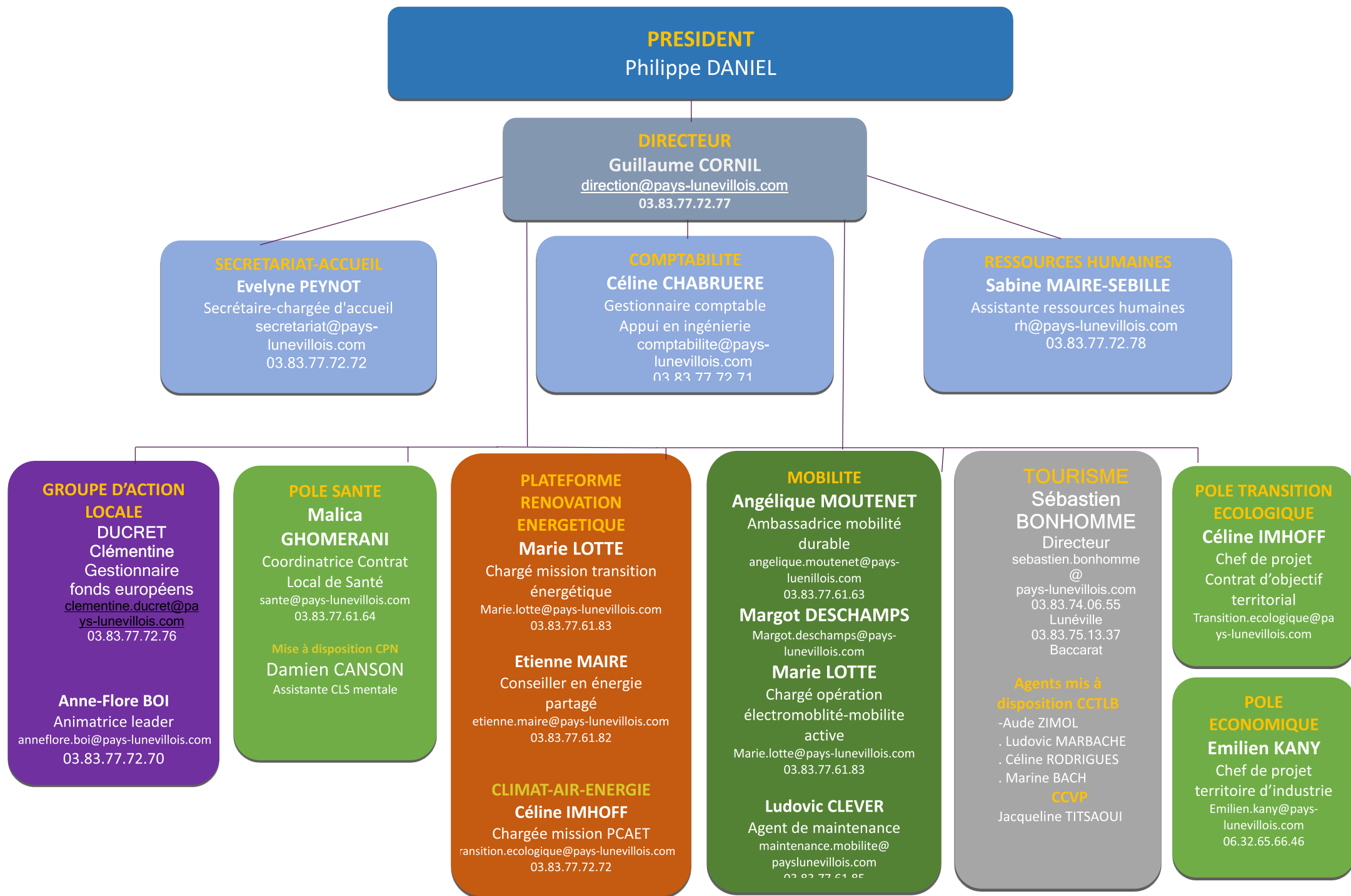


Il a vocation à fédérer et mobiliser les forces vives au service du développement du territoire. Ainsi, le Pays du Lunévillois anime, coordonne ou construit les actions définies dans son projet de territoire et assure l'ingénierie pour les porteurs de projets.

Les activités liées aux missions du Pays du Lunévillois se sont poursuivies et confortées en matière de **politique de développement touristique, de Rénovation énergétique et d'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés ou de mobilités.**

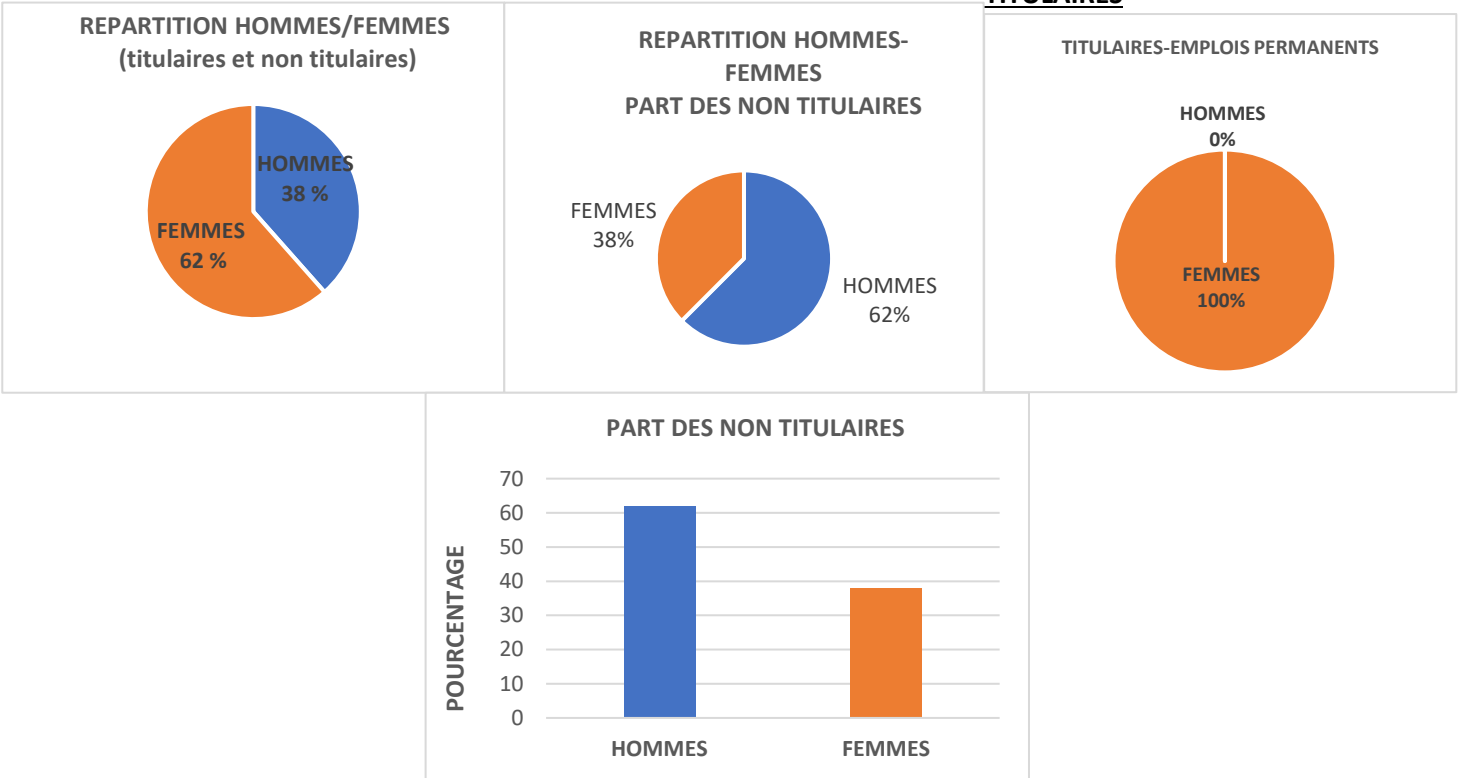
Le projet de territoire et les contractualisations avec l'Etat, la Région, le Département et l'Union européenne participent également aux activités du Pays du Lunévillois.

ORGANIGRAMME DU PAYS DU LUNEVILLOIS 2024

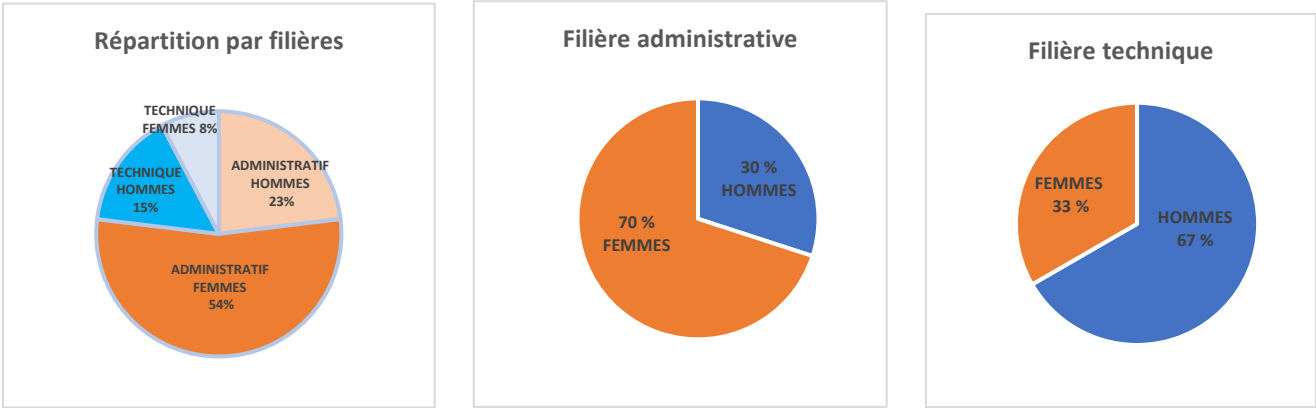


SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

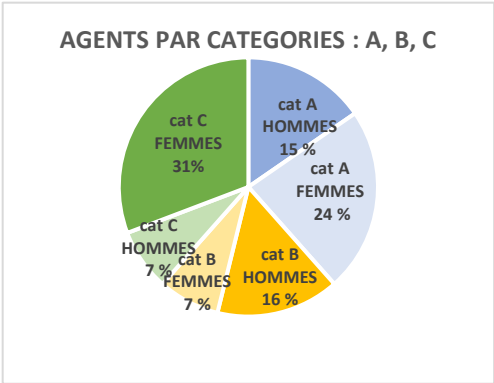
PART DES FEMMES ET DES HOMMES

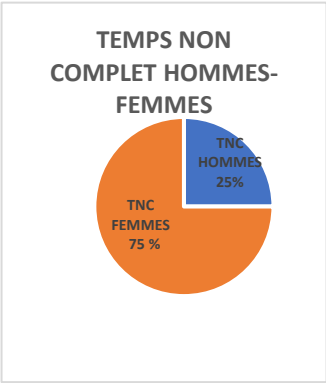
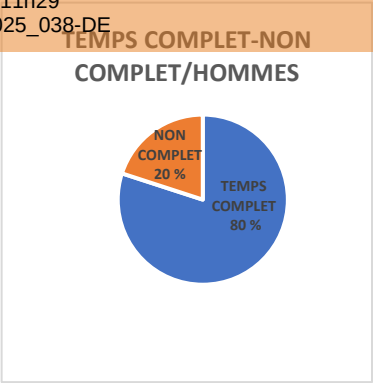
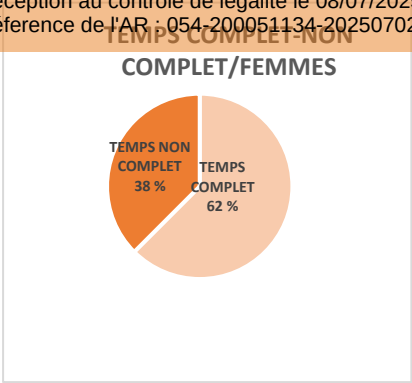


REPARTITION PAR FILIERES

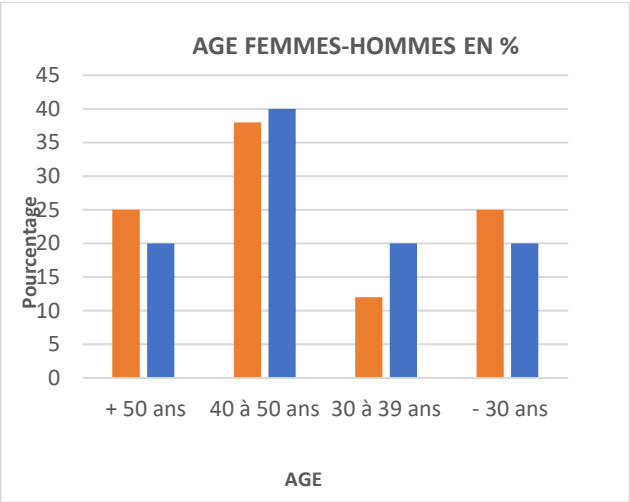
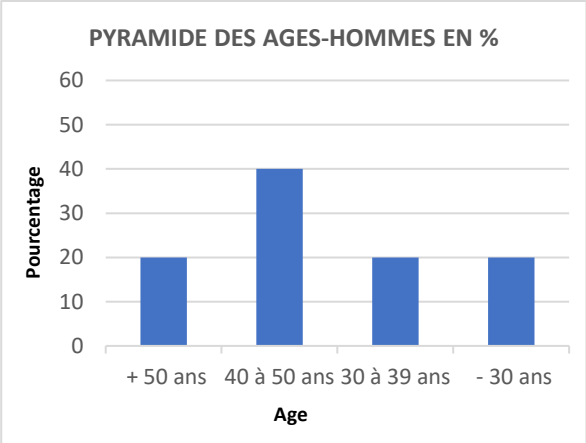
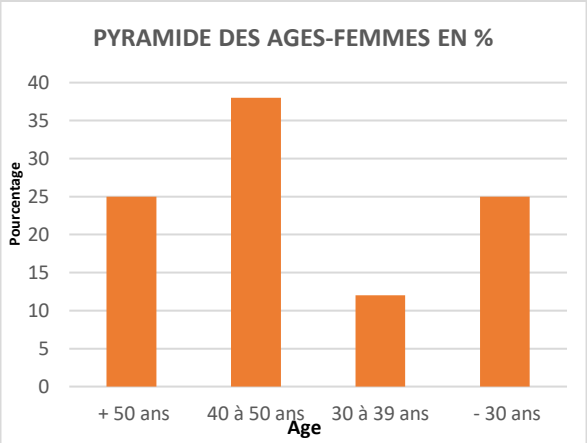


TEMPS COMPLETS/NON COMPLETS





PYRAMIDE DES AGES



Le projet de territoire 2023-2028

- Accroître l'attractivité du territoire par l'accompagnement des entreprises, des commerces, des artisans, des salariés et des demandeurs d'emploi ainsi que la revitalisation des centres-villes et centre-bourgs.
- Faire de l'aménagement du territoire et du développement d'activités respectueuses de l'environnement des leviers de la transition écologique et énergétique.
- Améliorer le cadre de vie et le bien-être de la population par un accès simplifié aux services, aux soins, à l'éducation, la formation, à la culture, aux sports et aux loisirs.
- Faire du Lunévillois un territoire de cohésion sociale et territoriale en favorisant les démarches partenariales.

Ces 4 axes sont déclinés en 9 priorités thématiques. Durant l'année 2024, plusieurs actions menées et suivies par le directeur ont vu le jour en lien avec ces priorités :

○ **Lauréat de Territoires d'industrie en lien avec la priorité n°1**

Le PETR a été lauréat en novembre 2023 de cet appel à projet qui s'inscrit dans une stratégie de réindustrialisation axée sur la transition écologique.

La mise en place de fiches-actions au service des entreprises a été réalisée permettant le démarrage de certaines actions : mobilité décarbonée, foncier d'entreprise.

○ **Expérimentation d'une cabine de télémedecine en lien avec la priorité n°1**

Le Petr a souhaité expérimenter la mise en place d'une cabine de téléconsultation médicale pour pallier aux déserts médicaux. Cette cabine a été placée à la maison hospitalière de Baccarat.

○ **Mise en place du programme LEADER en lien avec la priorité n°1**

Le PETR a été retenu pour le programme LEADER 2023 – 2027 sur la stratégie « accompagner le Pays du Lunévillois dans ses mutations pour favoriser une attractivité durable et un modèle de développement résilient ». le PETR du Pays du Lunévillois a mobilisé les acteurs du territoire dans leur diversité pour co-construire une stratégie pertinente et fédératrice qui porte, dans une approche transversale de la transition écologique, sur trois objectifs prioritaires : valoriser les atouts patrimoniaux et touristiques, dynamiser l'activité commerciale, artisanale et les filières locales et conforter l'animation et la solidarité territoriale.

○ **Signature du nouveau contrat local de santé en lien avec la priorité n°3**

2024 a vu la construction du nouveau Contrat Local de Santé pour la période 2024-2029.

Après un travail partenarial de co-construction, ce nouveau CLS est construit autour de 18 fiches-actions favorisant l'accès aux soins et la prévention de la santé.

○ **Mise en place de nouvelles solutions de mobilité en lien avec la priorité n°4**

Plusieurs actions de mobilité ont été mise en place facilitant la décarbonation des mobilités.

Le pôle multimodal de Blainville/Damelevières a été inauguré mettant en lumière un pôle innovant vitrine de la transition écologique.

Un accompagnement financier et humain des intercommunalités a lieu pour la gestion des voies cyclables.

○ **Renforcement de la stratégie touristique en lien avec la priorité n°5**

Le PETR a pour mission, donnée par les intercommunalités, la promotion et la communication du tourisme du Lunévillois. Dans ce cadre, il a été souhaité de relancer une nouvelle stratégie de communication pour mettre en avant le territoire. Un éductour a été organisé à l'attention d'une part des organisateurs de voyage et d'autre part des professionnels locaux du tourisme.

○ **Engagement dans le COT en lien avec la priorité n°6**

Depuis 2022, et à la suite de la mise en place du PTRTE, le Pays du Lunévillois est engagé dans un Contrat d'Objectifs Territorial de transition écologique permettant aux 4 communautés de communes d'envisager de devenir Territoire en transition. La phase diagnostic des communautés de communes étant terminée, les plans d'actions de chaque intercommunalité a été validée ainsi que celle des actions mutualisées.

- ***Accompagnement des OPAH, bourg centre et petites villes de demain en lien avec la priorité n°7***

Le PETR, dans sa compétence de plateforme de rénovation énergétique, est partenaire des OPAH du territoire (3 en fonctionnement et 1 en création). Il participe aux différents comités et apporte des éléments techniques et de coordination. Plusieurs réunions ont eu lieu sur 2024 notamment en lien avec la CCTLB et la C3M.

- ***Communication sur les atouts du territoire en lien avec la priorité n°9***

De façon générale, et plus particulièrement sur le domaine de la santé, le PETR fait la promotion du territoire pour mettre en avant son attractivité. Le PETR a élaboré un fascicule « Attractivité du territoire » dont il a fallu assurer le suivi de la conception et de sa réalisation. Par ailleurs, la participation régulière à des rencontres régionales ou nationales permet de mettre en avant le territoire. Un certain nombre de sollicitations ont eu lieu en 2024 pour des moments d'échanges avec d'autres territoires pour un retour d'expériences sur nos missions mobilité, tourisme, santé et plateforme de rénovation.

Programme LEADER

L'équipe technique LEADER a une triple mission :

- Animer le territoire afin de faire émerger des projets en cohérence avec la stratégie développée sur le territoire,
- Accompagner les porteurs de projet dans le montage administratif de leur dossier ainsi que dans la recherche de cofinanceurs,
- Instruire les dossiers de demande d'aide et de demande de paiement.

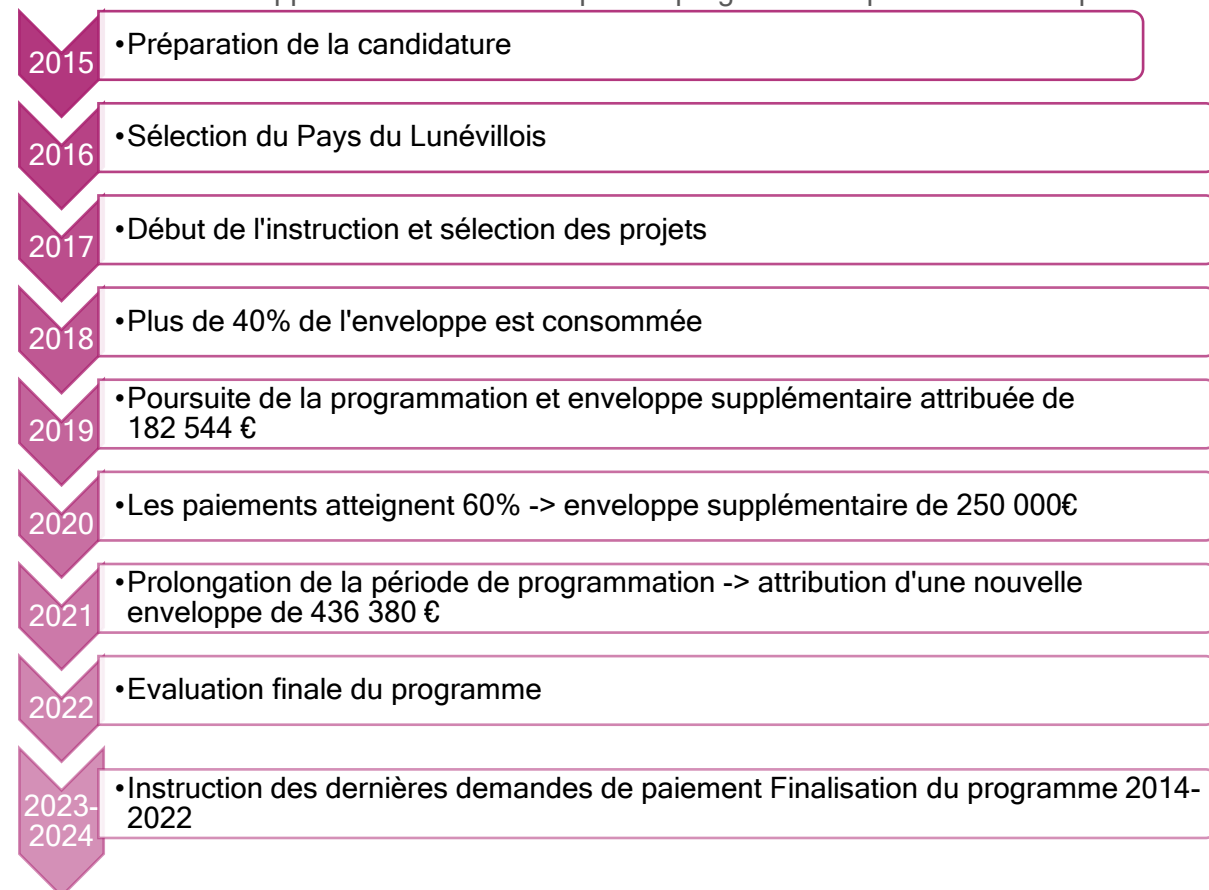
En 2024, l'équipe technique du GAL a rempli ses missions sur les deux programmes :
- la finalisation de la gestion du programme LEADER 2014-2022,
- le lancement de la communication autour de la stratégie LEADER 2023-2027
la sélection et l'instruction administrative des premiers dossiers

Ressources humaines

L'année 2024 a été marquée par le départ de la gestionnaire LEADER, Sabrina HERLET : son remplacement par Clémentine DUCRET à compter du 06/02/2024 a permis une nouvelle répartition des missions au sein de l'équipe. Désormais les deux postes à temps plein au programme LEADER sont dédiés tous deux à l'ANIMATION/GESTION.

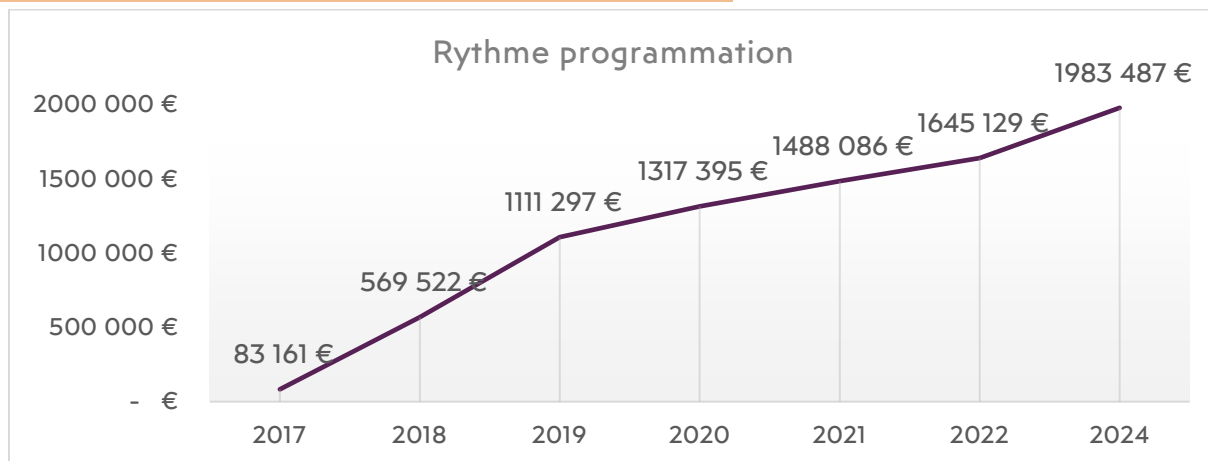
Programmation 20214-2022-Instructions

Le programme de subventions européennes **LEADER 2014-2022** porté par le Pays du Lunévillois se termine en 2024 avec l'instruction des demandes de paiement des derniers dossiers. Voici un rappel des différentes étapes du programme depuis sa mise en place :



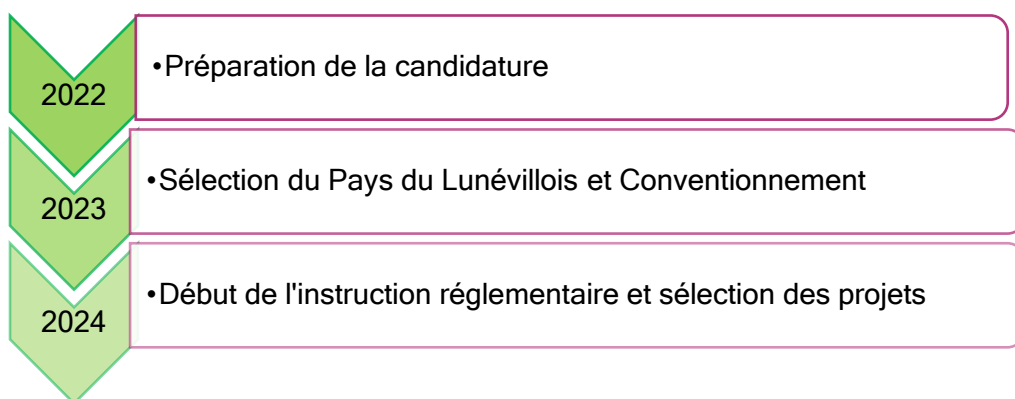
Programmation des dossiers 2014-2022

L'année 2024 a permis de programmer 8 nouveaux projets pour un montant d'aides de 104 951.04€ lors de 2 comités de programmation animés les 22 janvier 2024 (présentiel) et 27 avril 2024 (consultation écrite)



Programmation 2023-2027- Instruction

En 2024, l'équipe technique du GAL a progressivement débutée ses missions d'instruction sur le programme LEADER 2023-2027 suivant l'avancement des règles dictées par l'autorité de gestion et la mise en place de la plateforme EUROPAC.



En 2024, le GAL Pays du Lunévillois a accusé réception de **23 demandes d'aides Minimales** dont **20 demandes** saisies ensuite sur EUROPAC au stade de Demande d'Aide.

Programme 2023-2027 : Sélection

Le premier Comité de Programmation 2023-2027 fut organisé le lundi 27 mai 2024 afin de procéder à l'élection de sa présidente (Murielle GRIFFOUL) et vice-présidente (Marie Line HERLET). A cette occasion il a été voté la liste des membres de comité et le règlement intérieur. La séance s'est clôturée par un moment convivial autour d'un buffet dînatoire.



Bien que les outils d'instruction n'aient pas été opérationnels cette année, il a été toutefois possible de sélectionner, durant l'année 2024, **16 dossiers d'aides LEADER** au total.

Quatre Comités de programmation ont permis d'auditionner les premiers porteurs de projets afin de rendre un avis d'opportunité :

Le lundi 17 juin 2024 : 4 porteurs de projets auditionnés

Le lundi 01 juillet 2024 : 4 porteurs de projets auditionnés

Le lundi 10 septembre 2024 : 4 porteurs de projets auditionnés

Le lundi 15 octobre 2024 : 4 porteurs de projets auditionnés

Fautes d'outils d'instruction opérationnels, aucun dossier n'a pu être programmé en 2024.

Programme 2023-2027 : communication

Les projets accompagnés doivent répondre aux objectifs définis dans la stratégie LEADER 2023-2027, avec quatre axes majeurs :

Axe n°1 : Revaloriser le patrimoine et l'accueil en Pays du Lunévillois

Axe n°2 : Dynamiser l'économie du territoire vers plus de proximité et de durabilité

Axe n°3 : Accompagner les transitions de l'agriculture et de la foresterie du territoire

Axe n°4 : Conforter l'animation du territoire vers les transitions durables et la solidarité territoriale

Pour cela et afin de répondre aux sollicitations des acteurs locaux, l'équipe LEADER a ainsi communiqué sur la nouvelle stratégie LEADER 23-27 lors de réunions adressées aux élus ou aux porteurs de projets divers.



Le 16 janvier 2024 :
Présentation du
programme
LEADER aux
participants du
dispositif
REGENERE –
Maison du
Département à
LUNEVILLE

Le 13 février 2024 : Présentation du programme LEADER aux participants du dispositif REGENERE – Maison du Département à LUNEVILLE



Le 19 mars 2024 : Présentation du programme LEADER aux participants du dispositif REGENERE – Maison du Département à LUNEVILLE



Le 20 avril 2024 : Conférence des Mairies organisée par le PETR Pays du Lunévillois à BENAMENIL



Le 23 Avril 2024 : Présentation du programme LEADER aux participants du CREALAB 2024 – Maison du Département à LUNEVILLE



le 14 mai 2024 : Présentation du programme LEADER aux participants du dispositif REGENERE – Maison du Département à LUNEVILLE



Le 21 mai 2024 : réunion d'information aux associations du territoire CCPS à EINVILLE AU JARD

Le 22 mai 2024 : Intervention lors du Conseil Communautaire CC3M à BLAINVILLE SUR L'EAU



Le 04 juin 2024 : co-animation du COT « économie circulaire et financement » Salon des halles à LUNEVILLE

Le 25 juin 2024 : Stand LEADER au Forum des entrepreneur France ACTIVE – « Financer son projet » au Château de LUNEVILLE



Lunéville • Les entrepreneurs et porteurs de projet du territoire ont profité du forum Créer et développer son entreprise pour rassembler un maximum d'informations

Le 24 septembre 2024 : Passage à l'émission « debout là d'dans » sur RCM La Radio à LUNÉVILLE



Le 08 octobre 2024 Présentation du programme LEADER aux participants du dispositif 2024 – Maison du Département à LUNÉVILLE



le 08/10/2024 Forum des secrétaires de Mairie organisé par le Conseil Départemental à FRAIMBOIS

De même, les porteurs de projet potentiellement éligibles au programme LEADER 2023-2027 ont été rencontrés et accompagnés dans le processus de dépôt de demande d'aide sur EURO-PAC

Au total ce sont **52 rencontres** sur le terrain avec des porteurs de projet éligibles et **135 contacts téléphoniques** relatifs à des projets éligibles ou inéligibles.

Programme 2023-2027 : Formations

Afin de garder leur niveau de technicité réglementaire lié à l'instruction des dossiers LEADER et pour mieux accompagner les porteurs de projets au quotidien (notamment sur le nouvel outil EUROPAC), l'équipe technique du GAL PAYS DU LUNEVILLOIS a participé à **12 sessions de formation durant l'année 2024.**

25+26/01/2024 Commande publique et Feader : rôle de l'instructeur

02/02/2024 -module introductif LEADER

08/02/2024 - dispositifs de soutien aux hébergements touristiques Région Grand Est

15+16/02/2024 : Instruction par la Région Grand Est

27/02/2024 : Formation site internet ILLICOWEB

14+15/03/2024 : Formation Aides d'Etat par ASP

19/03/2024 Formation Euro-PAC : sensibilisation SSI

20/03/2024 Formation installation Bastion Euro-Pac

16/04/2024 Formation : gestion des Tiers dans Euro-PAC LEADER 23/27

22/04/2024 Formation installation bastion et fonctionnalités Euro-PAC

31/05/2024 Formation aide d' état Région Grand Est

26/09/2024 Formation calcul de l'aide Cas complexes par la Région Grand Est

SANTE

Le CLS c'est donc un outil partenarial qui mobilise les partenaires autour d'un projet commun. Il doit permettre d'améliorer la santé physique et mentale de la population d'un territoire de proximité et proposer des parcours de santé adaptés à chacun. C'est un plan d'actions dans les domaines de la promotion de santé, de la prévention, de l'accompagnement médico-social et du parcours de l'offre de soins.

Le rôle de la chargée de mission est de faire vivre les actions, fédérer les forces vives du territoire.

Le travail réalisé est fait en étroite collaboration avec les services de l'état, les professionnels de santé, les institutionnels (Région, Département) et l'ensemble des acteurs du territoire.

Le comité de pilotage est composé d'une trentaine de membres et se réunit au minimum 2 fois par an pour définir en commun des orientations à prendre.

Le CLS est un projet transversal aux autres missions du Pays du Lunévillois qui est mené de concert avec le projet de territoire du Pays, réactualisé en 2022 mais également en lien étroit avec la conduite de l'animation du PTRTE et le suivi des projets que le Pays assure.

Les différentes politiques de santé, Etat, Région, Département sont prises en compte dans la conduite de la mission et un travail très étroit est mené avec ces différentes institutions tant dans la définition des actions, dans la conduite de ces dernières ou dans les animations territoriales proposées.

Le CLS 2 c'est : 4 axes majeurs pour 18 actions

Axe stratégique 1 : ENJEUX COMMUNS

Objectif 1 : Améliorer la connaissance de l'offre en santé existant sur le territoire

Fiche d'action n°1.1.1	Guichet unique de santé du lunévillois numérique à destination du grand public
Fiche d'action n°1.1.2	Interconnaissance et réseau entre professionnels

Objectif 2 : Favoriser l'adéquation entre les besoins actuels et futurs d'accompagnement et les compétences humaines formées du territoire

Fiche d'action n°1.2.1	Coordonner l'écosystème du handicap et des personnes en perte d'autonomie
Fiche d'action n°1.2.2	Améliorer l'attractivité des métiers et du territoire

Objectif 3 : Coordonner, animer et évaluer le CLS

Fiche d'action n°1.3.1	Coordonner, animer et évaluer le CLS
------------------------	--------------------------------------

Axe stratégique 2 : OFFRE ET ACCÈS AUX SOINS

Objectif 4 : Améliorer l'accès aux services de santé

Fiche d'action n°2.4.1	Les alternatives pour faire face à la pénurie
------------------------	---

Fiches d'actions n°2.4.2	Offre mobilité pour répondre aux besoins de santé
Fiches d'actions n°2.4.3	Offre solution itinérante programmée – Mo'bilan Santé

Axe stratégique 3 : PRÉVENTION, PROMOTION ET ÉDUCATION À LA SANTE

Objectif 5 : Renforcer la prévention et l'accompagnement à destination des enfants et des parents

Fiche d'action n°3.5.1	Développer l'accessible de l'accompagnement à la parentalité
Fiches d'actions n°3.5.2	Accompagnement des enfants au développement différent et de leur famille

Objectif 6 : Promouvoir une activité physique régulière

Fiche d'action n°3.6.1	Activité physique au quotidien
Fiches d'actions n°3.6.2	Tournoi des entreprises de tennis de table - Dynamiser la santé

Objectif 7 : Augmenter la participation au dépistage organisé des cancers

Fiche d'action n°3.7.1	Mobilisation dépistage – cancer du sein
------------------------	---

Objectif 8 : Promouvoir des environnements favorables à la santé

Fiche d'action n°3.8.1	Incitations des élus aux environnements favorables à la santé
Fiche d'action n°3.8.2	Démarche pour une alimentation saine, digne et durable

Axe stratégique 4 : SANTÉ MENTALE

Objectif 8 : Promouvoir des environnements favorables à la santé

Fiche d'action n°4.8.1	Environnement favorable à une bonne santé mentale
------------------------	---

Objectif 9 : Sensibiliser le public aux questions de santé mentale

Fiche d'action n°4.9.1	Semaines d'informations en santé mentale
Fiches d'actions n°4.9.2	Prévention de la souffrance au travail et promotion de la santé mentale auprès des employeurs

De nouvelles actions auront vocation à intégrer le CLS en cours de déploiement, puisqu'il s'agit d'un dispositif pluriannuel.

Actions phares de 2024

Janvier à fin mars : Evaluation des 37 fiche action du CLS 1

Le premier Contrat Local de Santé (CLS) du Pays du Lunévillois, signé en 2019 pour 3 ans et prolongé de 2 ans en raison de la crise sanitaire, a marqué le territoire à travers 5 axes prioritaires : enjeux communs, handicap et autonomie, prévention et éducation à la santé, accès aux soins, et santé mentale. Évalué en 2024 via des entretiens individuels avec les porteurs de fiches action, les signataires et les acteurs majeurs du CLS 1 et le relevé des indicateurs de processus et de résultats, le bilan est favorable, mettant en évidence un impact positif sur la réduction des inégalités sanitaires et sociales grâce à une mobilisation et une coordination des acteurs locaux autour de projets partagés.

La présentation des évaluations des 37 fiches actions du CLS 1 répartie sur 2 COPIL : lundi 5 février 2024 et mercredi 10 avril 2024.

Mars à fin avril : Mise à jour du diagnostic de santé du territoire

La mise à jour du diagnostic a été réalisée en interne et est consultable dans le contrat cadre du CLS 2. Elle repose sur des données de l'ORS Grand Est, incluant celles du 1er janvier 2022, des données e-Meuse et Scalen du CD54 de 2023, ainsi que l'analyse de l'atlas départemental de Meurthe-et-Moselle 2023. Les comparaisons sont basées sur les moyennes des zones rurales, excluant les zones urbaines, afin de refléter les spécificités locales.

La mise à jour conclut que l'amélioration de la connaissance de l'offre de soins et l'adaptation de l'accompagnement aux besoins locaux sont des enjeux majeurs pour répondre aux défis sanitaires actuels et futurs. Il met en lumière l'importance de la cohérence entre les compétences des professionnels de santé locaux et les besoins de la population ainsi que de valoriser le territoire pour attirer des personnes compétentes. La coordination du CLS devra soutenir cet objectif tout en facilitant l'accès aux services de santé, notamment pour les populations à mobilité réduite. L'approche "aller vers" est primordiale pour toucher les habitants ayant des difficultés de déplacement, et un accent particulier doit être mis sur l'éducation à la santé, la promotion de modes de vie sains, le dépistage des cancers, ainsi que sur la santé mentale.

Avril à fin juin : Grande concertation

La grande concertation a été préparée avec la réalisation de cas pratiques, en collaboration avec des acteurs locaux (assistants sociaux, médecins, infirmiers, etc.), afin de représenter les problématiques de santé et les environnements des habitants du territoire. Une consultation du grand public a été menée à travers quatre Rencontres Ateliers Santé, rassemblant habitants, acteurs locaux, professionnels, associations, élus et membres du COPIL, pour recenser les connaissances existantes et identifier les points à améliorer. Cette consultation a également été soutenue par une boîte à idées numérique sur Facebook.

- CC Meurthe-Mortagne-Moselle (23 mai 2024, Blainville, 20h-22h) : 33 participants, thèmes abordés : diabète, petite enfance, parcours des personnes handicapées vieillissantes, santé mentale au travail.
- CC Vezouze en Piémont (3 juin 2024, Badonviller, 20h-22h) : 38 participants, thèmes abordés : prévention des maladies féminines, être acteur de sa santé, environnement des tout-petits, accès aux soins en milieu rural.
- CC Pays du Sanon (4 juin 2024, Hénaménil, 20h-22h) : 33 participants, thèmes abordés : prévention du cancer, accès aux soins pour les familles, prévention des maladies cardiaques, addictions et bien-être mental.

- CC Lunéville à Baccarat (6 juin 2024, Lunéville, 20h-22h) : 41 participants, thèmes abordés : maladies chroniques, accès aux soins pour les seniors, maintien à domicile, handicap psychique et insertion professionnelle.

Lors du COPIL élargi du mercredi 12 juin 2024, les acteurs du territoire ont été invités à prioriser les besoins parmi une soixantaine d'idées brutes recensées lors des 4 rencontres. Une réunion des signataires a été organisée le 1er juillet pour réfléchir à la structure du CLS 2. À l'issue de cette séance d'intelligence collective, 20 objectifs spécifiques répartis en 4 axes ont été retenus.

Aout à mi-octobre : Co-construction et rédaction des fiches action

Durant l'été, des fiches explicatives ont été rédigées à partir des propositions recueillies lors de la concertation du CLS. Ces fiches détaillaient les idées brutes, les objectifs, les pistes d'action, les bénéfices pour les acteurs impliqués et devaient permettre aux acteurs du territoire de se positionner. 15 réunions de rédaction, organisées du 28 août au 13 septembre 2024 et animées par le PETR du Pays du Lunévillois et l'ARS Grand Est, ont permis de construire ces actions concrètes.

Le CLS 2024-2029 comprend 17 fiches action, dont 6 portées par le PETR et 3 par le CLSM. Trois des 20 objectifs identifiés seront intégrés ultérieurement par avenant, nécessitant encore des validations.

Novembre : Forum Santé – présentation des fiches actions du CLS 2

La co-construction du programme d'actions 2024-2029 étant finalisée, un forum santé a été organisé pour encourager les échanges, répondre aux questions des participants et inciter à s'impliquer dans les actions du CLS. Ce rendez-vous a représenté une opportunité précieuse pour renforcer le réseau des professionnels impliqués dans le CLS.

Ce forum a permis à un grand nombre d'acteurs du territoire de découvrir les 18 fiches actions qui seront mises en œuvre dès début 2025 et de poser des questions pour mieux comprendre les prochaines étapes.

Décembre : signature du CLS 2

Le jeudi 12 décembre 2024, le Contrat Local de Santé (CLS) de deuxième génération pour la période 2024-2029 a été officiellement signé lors d'une cérémonie rassemblant 16 signataires et 82 participants.

Cet événement a été marqué par deux témoignages inspirants :

- Abel Aber, athlète, a partagé son expérience sous le thème "Inspiré et mobilisé : Transformer les défis de santé en actions".
- L'Association Les Mutilés de la Voix de Lorraine a offert un moment émouvant intitulé "Un hymne à la force intérieure : Ma drôle de voix". Denis Sesmat, président de l'association, accompagné de 11 bénévoles, a interprété une chanson célèbre, revisitée pour raconter leurs histoires de résilience et de solidarité.

Conseil Local de Santé Mentale du Pays du Lunévillois

- Groupe Situations Complexes : 5 réunions
- Groupe Logement : 5 réunions
- Groupe Santé Mentale et Travail : 5 réunions
- Copil CST : 3 réunions
- Groupe SISM : 10 réunions + 15 rencontres en sous-groupes

Le réseau de partenaires s'est fortement mobilisé pour l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), du 7 au 20 octobre 2024, autour de la thématique "En mouvement". L'objectif de proposer des actions dans les 4 communautés de communes a permis d'offrir des manifestations de proximité, rassemblant plus de 655 participants à travers 8 événements. Fort de cette dynamique, de nouveaux membres ont rejoint le réseau et réitèrent leur engagement pour 2025. La 36^e édition des SISM se tiendra du 6 au 19 octobre 2025, sur le thème : « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».

Actions Semaines d'information en santé mentale - octobre 2024 :

- Collège d'Einvile-au-Jard
- Ciné-Débat Lunéville
- Maison bleue Niederbronn
- MHB Baccarat
- Famille Rurale Badonvillers
- Equi'Om Bayon
- Châteaux de Lunéville
- Collège de Cirey-sur-Vezouze

Communication CLS

Une identité visuelle a été créée pour le CLS2, la création et l'impression d'un kakemonos, de pochettes et des documents de signatures ont été réalisées au cours de l'année.

Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois

Concernant l'année écoulée, plusieurs constats ont pu être faits. Tout d'abord 2024 s'inscrit dans la continuité de la baisse globale quasi générale de fréquentation dans les accueils touristiques. En effet, une bonne partie des informations sont maintenant disponibles sur internet et les visiteurs qui franchissent maintenant le seuil d'un OT sont surtout à la recherche d'un accompagnement personnalisé.

En ce sens, **l'accueil de Lunéville** a accueilli jusqu'à fin novembre **5177 visiteurs** (3740 en individuels et 1437 en groupes) ce qui représente une hausse de 5% par rapport à 2023 mais est encore bien loin des 10 180 visiteurs enregistrés en 2019.

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Total
2024	95	133	326	288	552	703	689	877	810	423	135	146	5177
%	-11%	3%	76%	-33%	-28%	47%	=	15%	-2%	13%	13%	-8%	5%
2023	107	129	185	433	705	477	687	762	826	375	78	159	4923
%	4%	-14%	-23%	44%	12%	-13%	0%	-6%	-11%	-37%	-62%	-12%	-8%
2022	103	150	228	300	631	546	687	807	933	599	205	180	5369
%	63%	52%	81%	392%	319%	26%	-9%	-7%	34%	106%	-15%	13%	35%
2021	63	99	126	61	151	435	756	864	694	291	240	206	3986
%	-67%	-66%	-31%	1933%	1511%	99%	22%	15%	41%	-32%	700%	137%	21%
2020	189	293	183	3	27	219	618	737	490	425	31	87	3302
%	-2%	34%	-70%	-100%	-98%	-85%	-47%	-46%	-66%	-45%	-96%	-74%	-68%
2019	192	218	605	712	1141	1510	1172	1353	1435	779	730	333	10180
%	-14%	-23%	45%	-25%	-17%	-15%	-19%	13%	13%	12%	164%	36%	1%
2018	222	284	418	948	1379	1768	1448	1195	1271	693	276	245	10147
%	23%	-34%	-48%	39%	-8%	-9%	12%	-2%	6%	-16%	-54%	-44%	-9%
2017	181	428	807	683	1501	1952	1288	1224	1195	826	599	438	11122
%	-39%	-42%	-10%	11%	51%	-25%	25%	1%	-5%	-26%	0%	39%	-5%
2016	298	736	893	616	995	2596	1030	1208	1261	1122	601	316	11672
%	27%	-13%	74%	-30%	-22%	77%	-5%	-7%	16%	24%	8%	-11%	11%
2015	234	848	513	879	1279	1469	1079	1295	1087	904	556	354	10497
%	-42%	123%	-9%	0%	6%	7%	16%	-27%	-23%	-23%	-4%	32%	-4%
2014	404	380	562	880	1205	1369	930	1778	1413	1169	578	268	10936

L'accueil de Baccarat a connu une hausse significative (+13%) avec **8223 visiteurs** (7145 en individuels et 1078 en groupes). Augmentation générée par l'ouverture de Baccarat Collection en octobre 2023. Mais là encore, on est loin des 14 559 visiteurs enregistrés en 2014.

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Total
2024	176	245	334	566	778	862	1179	1647	1056	600	492	288	8223
%	35%	53%	39%	-18%	41%	7%	-2%	16%	16%	20%	39%	-16%	13%
2023	130	160	204	692	550	805	1200	1424	908	498	354	342	7267
%	100%	6%	6%	112%	0%	49%	47%	36%	20%	43%	197%	51%	41%
2022	65	151	192	327	550	542	819	1045	756	348	119	226	5140
%	80%	107%	149%	1944%	354%	50%	2%	8%	38%	22%	-9%	-19%	39%
2021	36	73	77	16	121	361	803	965	546	286	131	278	3693
%	-87%	-86%	-61%	100%	831%	28%	-7%	14%	2%	3%	0	504%	-4%
2020	271	517	196	0	13	282	865	829	534	277	2	46	3832
%	25%	272%	-7%	-100%	-98%	-72%	10%	-54%	-68%	-62%	-100%	-88%	-54%
2019	216	139	211	323	739	1006	785	1791	1677	729	407	387	8410
%	21%	-18%	-51%	-41%	-8%	12%	30%	75%	110%	29%	228%	114%	33%
2018	179	169	428	551	803	900	604	1022	797	564	124	181	6322
%	32%	-37%	-47%	-26%	-15%	-31%	-42%	-26%	-19%	41%	-57%	-12%	-26%
2017	136	267	808	743	946	1313	1037	1380	986	399	290	206	8511
%	-32%	-16%	59%	-13%	-11%	69%	45%	5%	-11%	-12%	-28%	-15%	7%
2016	199	318	507	856	1059	776	713	1319	1113	451	400	241	7952
%	-22%	-26%	-14%	-4%	-25%	-31%	-42%	-29%	-16%	-22%	52%	-67%	-26%
2015	256	430	592	888	1406	1127	1226	1869	1331	577	264	721	10687
%	-41%	-32%	-21%	7%	-7%	-48%	-32%	-13%	-24%	-46%	-63%	-2%	-27%
2014	437	634	752	832	1506	2173	1807	2150	1747	1070	714	737	14559
%	-6%	14%	9%	-14%	22%	56%	-9%	-30%	2%	21%	-12%	25%	1%
2013	467	558	688	973	1237	1394	1982	3076	1717	882	807	589	14370

L'accueil touristique de La Maison de la Forêt (accueil saisonnier d'avril à octobre) est encore différent. En progression constante depuis son ouverture en 2016, le site fonctionne en grande partie grâce à son programme d'animation, ses expositions et ses offres de loisirs (aire de jeux, rosalie, VAE). Le chiffre de fréquentation de cette année accuse néanmoins une légère baisse de 10% par rapport à l'année dernière avec **4224 visiteurs**. Baisse en grande partie due à un début de saison poussif dont la météo est en grande partie responsable.

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Total
2023	0	0	0	141	713	754	1148	822	427	219	0	0	4224
	N/A	N/A	N/A	-54%	-7%	-18%	20%	96%	59%	-70%	N/A	N/A	-10%
2023	44	56	129	306	763	917	953	419	269	719	123	0	4698
	N/A	N/A	215%	-28%	10%	27%	-2%	-29%	2%	10%	N/A	N/A	8%
2022	0	0	41	427	694	720	977	587	264	652	0	0	4362
	N/A	N/A	-68%	968%	51%	87%	-17%	1%	11%	29%	N/A	N/A	21%
2021	10	18	127	40	461	385	1177	595	237	507	38	26	3621
	-78%	125%	100%	100%	100%	92%	87%	1%	2%	-9%	0	0	45%
2020	45	8	0	0	231	201	628	600	233	550	0	0	2496
	61%	-86%	-100%	-100%	-71%	-72%	-15%	10%	-23%	-3%	-100%	0%	-39%
2019	28	56	20	322	788	730	740	543	303	567	28	0	4125
	N/A	-68%	N/A	35%	66%	19%	26%	-12%	-12%	31%	-48%	-100%	14%
2018	0	174	0	238	475	615	586	617	343	434	54	70	3606
	N/A	N/A	N/A	-14%	62%	50%	-16%	25%	60%	-41%	238%	-16%	10%
2017	0	0	0	277	294	409	699	492	263	733	16	83	3266

Concernant **le site internet** (refonte en mai 2023), une forte progression de fréquentation de +57% (sur la même période de mai-décembre par rapport à 2023) a pu être observé. Elle conforte le fait que les visiteurs passent de plus en plus par cette recherche d'informations touristiques à distance. Néanmoins cette hausse spectaculaire est surtout imputable à la campagne de communication générée par EBRA sur la période estivale 2024. La **page Facebook** ne fait pas exception elle aussi avec une hausse de couverture de 238% toujours due à cette campagne média mais aussi par la hausse de publications (+65%).

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc	Total
2024	3135	3334	3811	4056	8132	8367	14925	13005	7551	5279	4145	3409	79149
%					180%	2%	163%	87%	43%	25%	-13%	1%	92%
2023					2902	8176	5672	6959	5291	4219	4742	3367	41328

L'activité Groupes (conception et gestion de séjours + guidages), particularité de la Maison du Tourisme du Lunévillois accuse un léger recul par rapport à 2023 (-5%) mais a tout de même générée 2515 visiteurs. C'est un total de 132 groupes qui ont été guidés au long de l'année par les agents de l'OT.
Le léger fléchissement de ce segment qui représente 80% du **CA global** a consécutivement impacté ce dernier (49 511€ en 2024 pour 50 015€ l'année précédente).

Fréquentations 2024 des sites phares du Lunévillois :

- Château de Lunéville : 30 000 visiteurs payants (uniquement en visites du site, hors animations et manifestations).
- Activités Lacs de Pierre-Percée : 30 000 visiteurs sur les activités payantes
- Village du Livre : 25 000 visiteurs
- Baccarat Collection : 20 000 visiteurs
- Maison de la Mirabelle : 18 000 visiteurs

Globalement et par secteur d'activité, voici les tendances constatées :
Sites touristiques : Fréquentation stable, baisse en juin-juillet (météo), globalement rattrapée en août-septembre.
Hébergeurs : Variable selon l'activité et la localisation sur le territoire. Les gîteurs ont notamment été impactés par une baisse de la clientèle professionnelle tandis que ceux situés sur le Piémont ont eu une bonne activité en saison (un peu freinée en début par la météo).

Restaurateurs : Saison globalement correcte, là aussi tout dépend de la localisation et l'offre aux alentours.

Réaménagement des accueils :

Au cours de l'année 2024, des aménagements ont été opérés dans les accueils de Lunéville et Baccarat. Dorénavant, l'accueil de Lunéville dispose d'une vraie partie boutique, d'un espace travail séparé de l'accueil par des rideaux japonais et d'un nouveau comptoir d'accueil. Une série de visuels en vitrophanie ont également été apposés sur les surfaces vitrées afin de mieux signaler ce lieu aux visiteurs. Cette technique a également été utilisée à Baccarat, où des aménagements intérieurs (mobilier et boutique) ont également été opérés. A la Maison de la Forêt le plan revisité du territoire a été appliqué en sticker tout comme dans les deux lieux précédemment cités.

Une présence sur le territoire s'est également effectuée en dehors de murs des accueils touristiques avec la participation à plusieurs opérations :

Stand à **Scène en Selle, Salon du Bien Vivre, Salon Deklic Nature, les 80 ans de la bataille d'Arracourt** (couverture média), accueils à **Center Parc** (tous les mardis entre mai et septembre) en partenariat avec l'OT de Sarrebourg, **Eductours** pour les autocaristes et pour les socios-pros du territoire et enfin accueils au **barrage de Pierre-Percée** et présence au **salon SITV de Colmar** en partenariat avec l'OT Vosges Portes d'Alsace.

Cette année 2024 a également été marquée par de **nombreuses collaborations** avec ;

- les radios France Bleu et RCM
- l'ARTGE
- le Département avec Meurthe et Moselle Tourisme, Tourisme Solidaire et bien évidemment le Château de Lunéville
- Le Massif des Vosges
- Le réseau des médiathèques
- Ebra Média
- Henoo

Concernant ce dernier partenariat, le ton ne correspondant plus à l'esprit initial, il a été décidé de cesser notre collaboration avec cette application.

Nouvelle charte graphique et campagne de communication 2024

Une **nouvelle charte graphique** a été mise en place au printemps 2024.

Celle-ci a tout d'abord été matérialisée par un **nouveau logo**. Dans un cercle noir évoquant le luxe, apparaissent un L vert rappelant la verdure du territoire, devant une esquisse du château de Lunéville. Le tout est cerclé d'un dégradé allant du jaune au rouge, évoquant la mirabelle mais aussi la matière en fusion. Deux pampilles représentent le cristal de Baccarat.

D'un avis général, ce logo est dynamique, moderne et flashy même si certaines voix le trouvent trop sombre. Quelques retours ont également été en défaveur du tutoiement dans le slogan. Concernant ce dernier, il a été décidé d'y remplacer l'appellation Maison du Tourisme par Office du Tourisme pour une meilleure compréhension pour tous les publics. Afin de renouveler la **photothèque** et alimenter de nouvelles actions de promotion, deux campagnes photos ont été entreprises. Une première avec une photographe artistique avait la lourde tâche d'effectuer des photos « posées » avec des figurants pour rendre les évocations vivantes. Une seconde effectuée par drone a permis de visualiser le territoire sous un nouvel angle. Celles-ci permettront de promouvoir le territoire sous son vrai jour.

Différents supports de communication ont été utilisés au cours de l'année. Hormis la **newsletter** qui a revu le jour, le **guide des manifestations** paraissant chaque mois, l'accent a été mis sur la **carte du territoire** qui a été revisitée, les **sets de tables** qui ont été plébiscités par les restaurateurs et les chambres d'hôtes. mais surtout les campagnes numériques et affichages, orchestrée par Ebra Média.

Campagne Ebra Média

5 campagnes Facebook se sont succédées entre mi-mai et mi-septembre. Avec un taux d'impression moyen de près de 200 000, l'ensemble reprenant les promotions au ton décalées a été un véritable succès.

4 campagnes d'affichage DOOH (affichage numérique) ont été réalisées parallèlement entre mi-mai et début septembre.

La première a été effectuée sur différents centres commerciaux et gares du Grand-Est et du Rhône.

La deuxième a été principalement axée sur la région Parisienne

La troisième a été réalisée sur 12 départements

La quatrième et dernière enfin a été opérée de nouveau dans la région Parisienne.

Ce dispositif qui consiste à capter et évaluer par le biais de caméras, le nombre d'individus s'arrêtant devant une annonce à un instant T.

L'ensemble de cette campagne d'affichage a été un réel succès avec une moyenne de 1,50 personne touchée par diffusion de spot sur une moyenne de 200 000 spots diffusés. Ces deux campagnes ont donc été couronnées d'un succès significatif qui aux dires d'Ebra Média est même un marqueur important dans l'ensemble de leurs actions de promotions, tous secteurs confondus.

Conclusion :

La saison 2024 a été assez fluctuante selon les types de structures mais assez proche en chiffres de l'année précédente. L'accent a été mis sur la communication, permettant une montée en puissance de la fréquentation du site internet.

SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE (CEP)

Contexte

Ce service a été mis en place en juin 2020, avec le recrutement d'un professionnel dédié, mutualisé à l'échelle du Pays du Lunévillois, pour accompagner la transition énergétique des collectivités locales ayant besoin de soutien dans leurs démarches négaWatt. Après trois années dans le cadre CEP de l'ADEME (Conseil en Energie Partagé), le service continue dans le cadre du réseau ACTEE des économes de flux et de son programme CHENE.

La mission de ce service est d'apporter **une réponse sur mesure aux sollicitations des élus locaux désireux d'avoir un conseil technique et/ou un accompagnement stratégique et opérationnel des projets liés au patrimoine immobilier et à l'énergie.**

Deux niveaux de réponse et d'engagement sont proposés à chaque collectivité :



Bilan 2024 :

- **Finalisation d'ACTEE SEQUOIA** : au final, 10 communes du Lunévillois auront intégré ce programme sur la période 2021-2023 et ont récupéré plus de 160000eur d'aides en 2024
- **Mise en route d'ACTEE CHENE 1** : actualisation du programme d'actions, signature de la convention et accompagnement des premières actions (audits thermiques)
- Suivi des consommations pour les adhérents
- **Démarches d'aller-vers les collectivités concernées par le Décret Eco-Energie Tertiaire**
- **Recherche de nouveaux adhérents et renouvellement des adhésions** de communes souhaitant prolonger l'accompagnement
- **Rénovations lourdes BBC** : trois communes adhérentes ont recruté une équipe de maîtrise d'œuvre pour des projets de rénovation ambitieux prévus en 2024 ou 2025
- **Rénovations partielles** : plusieurs communes ont passé des marchés pour des travaux plus modestes ; d'autres ont entrepris des travaux d'amélioration en régie
- **Construction passive** : une commune adhérente s'est engagée sur l'édification d'un bâtiment aux standards PassiveHouse, recourant aux matériaux biosourcés, prévu pour 2025

- **Géothermie** : les communes de Virecourt et Reherrey se sont lancées dans des études de faisabilité pour remplacer le fioul dans deux bâtiments et le service a apporté son aide
- **13 collectivités non-adhérentes ont été rencontrées sur place**, avec un retour par écrit dans les jours qui ont suivi
- **12 autres communes ont été renseignées par téléphone et/ou par e-mail** pour un conseil de premier niveau (personnes-ressources, financements...)
- **Veille et communication aux collectivités du territoire** : plusieurs courriels ont été envoyés pour partager des connaissances et sensibiliser sur l'autoconsommation photovoltaïque ou le réemploi ; des événements intéressants ont été signalés pour inviter les élu.e.s à y participer
- **Mise en place d'un événement sur les économies d'énergie via la sobriété**
- **Participation à une émission sur RCM**
- **Préparation d'événements sur les travaux en régie et l'auto-réhabilitation accompagnée, sur la GTB-GTC et l'autoconsommation patrimoniale**
- Contribution à la mise en place de l'opération d'autoconsommation PETR-CC3M basée sur la production des ombrières photovoltaïques au pôle multimodal de Damelevières
- **Participation à une expérimentation d'accompagnement collectif de la commune de Brouville pour son projet de résidence** avec MMD54, CAUE54 et Multipole Nancy Sud Lorraine
- **Participation à l'élaboration d'une base de cahier des charges pour des missions de maîtrise d'œuvre** avec le Pays Terres de Lorraine et le CAUE 54
- **Participation à la phase préparatoire à l'étude Territoires d'Industrie sur la ressource et les filières bois & paille** en tant que matériaux de construction-rénovation et combustibles
- **Participation à des ateliers organisés dans le cadre du COT**
- **Réseau professionnel** : des coordonnées de professionnel.le.s ont été communiquées à la demande de collectivités ; une charte a été actualisée pour engager les entreprises locales à faire des rénovations de bonne qualité.

PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE

Contexte

Dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) une nouvelle convention est mise en place en 2025 avec pour objectif de soutenir les démarches proactives d'accompagnement complet des particuliers, de mobilisation des professionnels et d'engagement des organismes financiers pour faciliter le passage à l'acte de rénover.

L'enjeu est de préparer des conditions favorables à la généralisation du SPRH, et d'atteindre des niveaux de performance énergétique recherchés avec une maîtrise des coûts et une qualité de la réalisation.

La plateforme locale de rénovation énergétique du Pays du Lunévillois (PLRE) participe déjà depuis 2017 à la généralisation de la rénovation globale et performante. Pour ce faire, elle s'appuie sur des structures existantes dans une logique d'amélioration continue (c'est-à-dire faire mieux avec les mêmes ressources) reposant notamment sur la synergie des acteurs et l'optimisation des parcours proposés aux ménages.

En résumé :

- Le SPRH recherche un modèle économique permettant la poursuite du projet de la PLRE.
- L'accompagnement proposé aux ménages, peu importe leurs revenus, doit être le plus complet possible et doit permettre d'expliquer et d'inciter à rénover BBC en une seule fois ou par étapes grâce à une approche globale de la rénovation.
- Le SPRH se doit de mobiliser les professionnels et d'associer les organismes financiers pour proposer à l'issue de cet accompagnement, des solutions fiables pour financer et réaliser le projet de rénovation.

Bilan 2024 :

- 1241 particuliers ont sollicité le service Plateforme ce qui marque une remontée par rapport à l'année 2023.
- 72 visites à domicile suivies d'un accompagnement renforcés par l'association LER ont eu lieux sur l'ensemble des intercommunalités avec la répartition suivante :



CC concernée	Objectif	Réalisé	Avancement
CCTLB	42	45	107%
CC3M	15	17	113%
CCVP	7	5	71%
CCPS	6	5	83%
Total/ Echelle Pays	70	72	103%

- 8 visites après-chantier ont été réalisées par LER.
- Présence de la Plateforme au plus proche des particuliers (en partenariat avec LER) :
 - CC3M : stand au salon de la Maison de Damelevières
 - CCVP : deux réunions d'information à l'occasion de l'OPAH (récupération de l'animation 2023)
 - CCTLB : réunion de prévention des arnaques

- CCPS : réunion d'information sur les aides et les énergies renouvelables
- Réunion d'informations sur les aides existantes auprès des commerciaux de Bloc et Job
- Le COTECH s'est réuni régulièrement, composé du chargé de mission du Pays, des correspondants locaux dans les communautés de communes, et à certaines occasions de représentants de LER et d'Oktave. Les COTECH ont traité de sujets d'actualités, d'actions pour faciliter le parcours de rénovation et de l'organisation des animations.
- Un COPIL s'est tenu en mars afin de revenir sur le bilan de l'année 2023 et les perspectives 2024.

Communication

Blâmont

Aides à l'amélioration de l'habitat : conseils et accompagnement

Pas toujours simple de s'y retrouver parmi les dispositifs d'aides à l'amélioration et la rénovation de l'habitat proposés par l'Etat, ni de monter un dossier. Les Maisons France Services peuvent accompagner les habitants dans les démarches administratives.

Dans la jungle des dispositifs gouvernementaux d'aides à la rénovation de l'habitat (certains ne sont valables que sur une durée déterminée, leurs montants changent de minute à minute, la nature des travaux éligibles), il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. La confusion des mesures et la complexité des dossiers démontrent souvent les potentiels bénéficiaires. Comme l'a rappelé Philippe Colin vice-président de la CCVI, « prenez rendez-vous dans nos Maisons France Services où on prendra le temps d'étudier vos projets et de vous aider dans les demandes ».

De 50 à 100 % de la facture

Devant 25 personnes qui avaient osé faire la démarche de s'informer, Guillaume Mathias de Lorraine Energies Renouvelables et Christophe Adam, de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ont expliqué les grandes li-



Parmi le public chacun avait déjà une idée de travaux à faire chez soi et s'interrogeait sur les aides possibles.

gnes ces mesures d'aides qui peuvent aller, en cumul, jusqu'à 100 % du coût des travaux pour les personnes à revenus très modestes mais qui peut aussi pour les ménages plus aisés financer 30 % de la facture.

Gare aux arnaques

Ces organismes publics sont aussi en mesure de lutter contre les arnaques proposées par certaines sociétés lors de demande de devis via internet notamment.

« Dans tous les cas, ne commencez jamais vos travaux avant d'avoir validé votre dossier d'aide et avoir reçu la confirmation des subven-

Prendre rendez-vous dans les Maisons France Services

L'objectif est qu'à l'issue des travaux, on améliore l'étiquette énergétique (passer de catégorie C à D par exemple) en obtenant des gains de performance. Pour étudier ses projets, on peut prendre rendez-vous auprès des Maisons France Services au 03.85.92.46.46, pour étudier tous les détails des projets et leur éligibilité au dispositif.



vendredi 29 septembre 2023
Edition(s) : Édition de Lunéville
Page 18
353 mots - 1 min



LUNÉVILLE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Logement, cadre de vie, rénovation énergétique : deux journées de l'habitat pour tout comprendre

Le 4 octobre à Baccarat puis le 18 octobre à Lunéville, deux journées seront organisées au sein des médiathèques avec une cinquantaine d'événements à découvrir : stands, conférences, ateliers, animations, expositions, projections... De quoi répondre à toutes vos questions concernant l'habitat au sens large.

Jamais les questions liées à l'habitat n'ont autant préoccupé les Français. Logement, cadre de vie, accès au foncier ou à la propriété, rénovation et consommation énergétique...

Depuis longtemps, les acteurs publics, associatifs et institutionnels sont à la manœuvre pour travailler autour de ces problématiques. À tel point que, souvent, le citoyen ne sait plus vers qui se tourner tant les acteurs sont nombreux et mal identifiés.

Intercommunalité et habitat

Sur le territoire de la Communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), l'habitat est une compétence que les mairies ont choisie de déléguer à l'intercommunalité. Un service dédié y opère, pour le compte des communes, au service des citoyens. Plan local d'urbanisme, rénovation urbaine, politique de la ville, rénovation énergétique, accès

aux subventions, portage des politiques de l'État et coordination des acteurs associatifs font également partie de leurs missions quotidiennes. C'est également la porte d'entrée des citoyens pour toute question relative à l'habitat.

Deux journées thématiques

Aujourd'hui, la CCTLB souhaite permettre aux habitants du territoire d'aller facilement à la rencontre des acteurs de l'habitat. Elle porte donc le projet d'organiser deux journées, entièrement consacrées aux multiples thématiques évoquées ci-dessus.

Ainsi, le 4 octobre à Baccarat et le 18 octobre à Lunéville, deux journées sont organisées au sein des médiathèques. Près d'une cinquantaine d'événements sont programmés : stands, conférences, ateliers, animations, expositions, projections. Des visites guidées d'équipements, d'ordinares fermés au public, sont éga-

lement programmées. Point d'orgue : la projection du film documentaire « Suzanne jour après jour », portrait d'une Vosgienne nonagénnaire qui incarne la sobriété sereine et heureuse en présence de son réalisateur, Stéphane Manchecatin, mercredi 18 octobre de 19 h 30 à 21 h 30. ■



Ici, un diagnostic énergétique dans une maison en rénovation à l'aide d'une caméra infrarouge.

Toutes les infos et programme complet sur www.delunevillebaccarat.fr

MOBILITES

Le PETR, devenu AOM le 1^{er} janvier 2018 perçoit le versement mobilité au taux de 0.6%. Il est rappelé que lors des discussions du transfert de la compétence, le comité de pôle a posé le principe de ne pas faire appel au budget principal dans le cadre de l'exercice de la compétence.

1. Lulu

En 2024, le service permet en moyenne 330 réservations par mois pour environ 70 utilisateurs différents.

En mars 2024, le service est ouvert à l'ensemble des habitants du territoire du PETR du Pays du Lunévillois

Fin décembre 2024, le contrat d'exploitation avec la société Clem' arrive à son terme et la gestion des réservations est confiée à un nouveau prestataire.

Rappelons qu'en 2024, le Pays a la gestion et l'entretien du parc de véhicules en autopartage tandis que Clem avait la gestion des réservations ainsi que du site Clem. Mobi et de l'application Lulu permettant d'effectuer les réservations et d'ouvrir/fermer les véhicules en « Clem Connect ».

2. Vélo

- Suivi et animation du Schéma directeur cyclable à l'échelle du Pays du Lunévillois :

En avril 2022, le pays a lancé avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé son schéma directeur qui a permis jusqu'à la fin de l'année de réaliser l'état des lieux des pratiques, de l'état des aménagements tout comme l'identification des axes stratégiques et lignes de désirs géographiques sur lesquelles développer la mobilité vélo. Ce fut l'occasion d'un travail conséquent de co-construction aux côtés des intercommunalités du Pays et limitrophes tout comme les services institutionnels (Département de Meurthe et Moselle, DDT 54, CEREMA).

L'automne 2023 a marqué la fin de la mission avec la réalisation du document récapitulatif des tracés, services, aménagements chiffrés et planifiés dans le temps.

- Service de location de vélos

Pour développer l'usage du vélo, un service de location moyenne et longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) a démarré en novembre 2024. Un marché public à procédure adapté à bon de commande pour la fourniture des VAE a été lancé en 2024 et été attribué à Veloland (Moncel-lès-Lunéville). Ce marché est renouvelable par reconduction expresse 2 fois, soit du 01/01/2025 au 31/12/2025 et du 01/01/2026 au 31/12/2026 pour un montant maximal annuel de 40 000 € HT.

Par ailleurs, deux consultations de gré à gré ont été réalisées en parallèle en 2024 pour l'acquisition des équipements suivants :

- 1 vélo cargo longtail (transport d'enfants et de marchandise) attribué à VéloLand (Moncel-Lès-Lunéville) pour un montant de 4640 € TTC.
 - 1 remorque pour le transport d'enfants et un siège enfant attribué à Vélo Malo (Réhainviller) pour un montant de 460 € TTC.
- Acquisition et implantation d'abris-vélos sécurisés

Le Pays du Lunévillois a voulu compléter son offre mobilité en installant des box à vélos sécurisés sur l'ensemble du territoire.

Ces box ont pour vocation à être placée sur des points de multimodalité (gares, arrêts de bus, aires de covoiturage) permettant de répondre aux problématiques du premier kilomètre pour aller chercher d'autres modes de mobilité partagée mais également de favoriser les déplacements actifs touristiques ou professionnels.

- Aides financières à l'attention des CC pour la création d'itinéraires cyclables :

Le montant total des investissements cyclables annoncé par le schéma directeur cyclable est de 30 millions d'euros sur 15 ans ce qui représente 2 millions d'euros par an.

Le Pays du Lunévillois souhaite apporter une aide financière aux communautés de communes réalisant des aménagements cyclables sur le territoire de l'ordre de 200 000 €TTC par an.

3. Covoiturage/Autostop/Mobilités solidaires

Le PETR a conventionné en 2021 avec la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) Mobicoop-Rezo Pouce, pour la mise en place d'un **service d'autostop/covoiturage** et est décliné en plusieurs volets :

- Service d'autostop organisé et de covoiturage du quotidien RézoPouce :

Afin d'améliorer l'usage des trajets occasionnels de proximité (tout type de public, notamment les jeunes), Rezopouce offre :

- o L'accompagnement du Pays du Lunévillois sur le choix des lieux de points de rencontre sur l'ensemble du territoire (environ 200),
- o L'accès à une plateforme numérique (site internet et application),
- o La mise à disposition d'outils de communication,
- o L'animation et le suivi régulier du service.



- Service complémentaire de covoiturage domicile-travail : Rézopro :

Des actions de communication ont été réalisées en 2024 afin de faire connaître ce service lancé en 2023 :

- Une campagne radiophonique sur 5 ondes différentes de janvier à fin février (Nostalgie, NRJ, Magnum, France Bleu et RCM) (cf paragraphe sur les animations)
- La distribution d'affiches RezoPouce aux établissements accueillant du public (médiathèques, MJC, centres de soins, ...)

4. Bornes de recharge électriques

L'ensemble des communes du PETR ont délibéré pour confier à leurs CC la compétence IRVE. Les CC auront à se positionner pour la délégation des bornes dans les semaines à venir.

A son échelle, le Pays est propriétaire de 10 bornes de recharge, réparties sur les diverses CC.

Depuis l'automne 2021, le Pays a intégré le groupement de commande d'électricité porté par la Métropole du Grand Nancy.

Le marché du groupement de commande des bornes, coordonné par le SDE54, qui a pris effet au 01/01/2023 avec CITEOS a été reconduit.

- 6 réparations de bornes
- Une recherche par Cité et Cogélun d'un meilleur réseau de télécommunication a été réalisé pour permettre aux bornes de capter les signaux d'identification afin d'assurer un accès optimal à toute personne souhaitant se connecter sur les bornes.

5. Transport à la demande

- Refonte du service de Transport À la Demande Tédibus :

- Réfection des arrêts

Les premiers arrêts du service de transport à la demande dataient de 2011 et 2012. Aussi, il a été procédé en 2024 à la réfection totale de l'ensemble des 205 arrêts (mats, têtes de poteaux et vitrines). Une consultation a permis de retenir deux prestataires pour la réalisation des supports (GSP et Nadhésif). La pose et le nettoyage des supports a quant à elle été confiée à la société GSP pour 175 arrêts. Compte tenu de contraintes de pose (absence d'abris ou de mat, abris en pierre, ...), une trentaine d'arrêts a été réalisée en interne avec une adaptation au cas par cas.

6. Transport urbain Lunéo

Le transport urbain a permis à 84 641 usagers de se déplacer soit – 2% par rapport à 2023.

Des actions de communication ont été mises en place : La rentrée du transport public, chasse aux trésors, Halloween collecte de jouets de Noël au profit du Secours Populaire qui ont permis une meilleure activité des sites internet Lunéo et Pysae.

Fin de la sous-traitance de la plate-forme téléphonique à Synergihp. Reprise par l'agence physique en binôme avec Taxi Henrion. Bilan positif avec un taux d'appels non décrochés nettement améliorés.

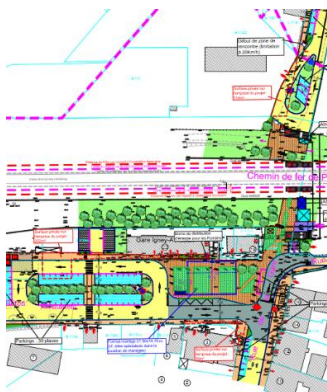
7. Transport ferroviaire

Blainville / Damelevières

La phase AVP a été finalisée en milieu d'année et à donner suite au lancement du marché de travaux.

Les entreprises ont toutes été recrutées en décembre 2023 pour un coût total de 434 253,38 € HT alors que l'estimatif des maîtres d'œuvre était à 444 060 € HT. Le coût total définitif en intégrant l'ensemble des dépenses inerrantes est de 510 041 € HT.





Igney/Avricourt

Le diagnostic et l'esquisse ont été finalisés par les bureaux d'études et validés.

8. Animation/Communication

Communication globale

En août 2024 : Réalisation d'une carte mobilité interactive. Cette carte, tirée de la carte réalisée pour le guide mobilité, permet d'accéder rapidement aux informations en cliquant sur les différents pictogrammes et visuels qui y sont représentés.

En novembre 2024 : Parution d'un double page présentant les différents services de mobilité dans le magazine Vivre entre Lunéville & Baccarat.

Transport à la Demande

En novembre 2024 : Campagne d'information sur les sacs d'emballage de baguette : LunéTad et Agence de la mobilité.

9. Etude Zone à Faible Emissions

L'objectif de l'étude était de créer une réflexion croisée entre l'acquisition de véhicules, leur maintenance et l'approvisionnement énergétique. Ceci afin de permettre au PETR du Pays du Lunévillois de mettre en place une stratégie de mobilité poids lourds faibles émissions à destination des entreprises et des collectivités du territoire. L'implication des entreprises dans la démarche était un élément essentiel pour permettre le succès de ce projet.

L'étude s'est décomposée en trois phases : (1) le diagnostic du territoire ainsi que les enquêtes aux transporteurs, (2) la proposition de scénarios provisoires et (3) le scénario final incluant un plan d'actions pour le déploiement des solutions identifiées. Elle s'est construite sur la base d'un diagnostic préliminaire du potentiel du territoire sur le plan énergétique et des caractéristiques des flottes de poids lourds du territoire.

L'étude Flottes Faibles Émissions pour le territoire du PETR du Pays du Lunévillois s'est conclue avec le projet d'une station BioGNC, ouverte au public, à Blâmont. Cette station viendrait compléter le maillage du territoire pour l'avitaillement des poids-lourds en carburants alternatifs, déjà amorcé sur le PETR avec la station Engie de Laronxe. L'affinement de ce maillage sera nécessaire pour décarboner le transport lourd et encourager les transporteurs locaux dans leur transition énergétique.

CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Rappel du cadre

Le contrat d'Objectifs Territorial ?

Un outil de planification et de suivi qui vise à :

- Accompagner les collectivités dans la transition écologique et solidaire en fonction de leurs compétences et de leur rôle dans l'ensemble des actions du territoire ;
- Accélérer la transition écologique des territoires.

Sous quelle forme se présente le COT du Lunévillois ?

Un contrat entre l'ADEME, la Région Grand Est et le territoire ;

- Ici, le PETR du Lunévillois et ses 4 intercommunalités ;
- Pour une durée de 4 ans (à compter du 1^{er} septembre 2022) ;
- Pour 2 phases de travail : état des lieux et plan d'action.
- Avec un audit initial et final permettant de voir la progression et l'atteinte de labels.



Quels sont les engagements de la Région et de l'ADEME ?

- Mise à disposition d'un outil de diagnostic et de planification ;
- Soutenir financièrement et techniquement le PETR et ses intercommunalités ;
- Valorisation des actions et démarches de l'EPCI ;
- Apporte son expertise et évalue l'avancement (recrutement de BE pour la phase 1).

⇒ 0,5 ETP mis à disposition pour les 4 intercommunalités depuis septembre 2022.

1. Phase de diagnostic - Organisation de l'état des lieux

Lancement de l'état des lieux CAE et ECi pour 4 intercommunalités : Le PETR du Lunévillois reçoit un accompagnement de l'ADEME, avec des bureaux d'études impliqués pour les deux référentiels (CAE et ECi).

Bureaux d'études pour les référentiels :

- CAE : Karine QUIGNARD et Pierre-Louis GARCIA LE FLOCH (communautés de communes Vezouze en Piémont, Pays du Sânon, Lunéville à Baccarat, Meurthe Moselle).
- ECi : Véronique MEUNIER (intervention après les audits initiaux).

Travail interne d'état des lieux, réalisé en 2023 pour rappel

Période de l'état des lieux : Du 04/2023 au 07/2024, avec plusieurs réunions pour collecter les actions et projets de transition écologique et énergétique déjà réalisés.

Réunions avec chaque EPCI :

CCTLB : 26/05/23, 07/06/23

CC3M : 03/05/23, 17/05/23, 31/05/23, 15/06/23

CCVP : 04/05/23, 19/05/23, 25/05/23

CCPS : 15/05/23, 29/06/23, 19/06/23

Réunions avec les bureaux d'études (BE) : 10/05/23

Réunions avec les services PETR : 6 réunions thématiques, notamment sur la mobilité, l'énergie partagée, le programme LEADER et la rénovation énergétique.

Suivi de l'avancement de l'état des lieux, réalisé en 2023 pour rappel

De 2023 à 2024 de nombreuses réunions de travail ont été organisées afin de compléter le référentiel numérique du Contrat d'Objectifs Territorial.

Réunion financeurs : 12/05/23

Comité de pilotage n°2 : 20/06/23

Conseils communautaires : Plusieurs dates en juin 2023 (05, 29, 27, 23 juin)

Présentation intermédiaire : Réunions de coanimation pour chaque EPCI en juillet 2023 (05, 06, 11 juillet).

Finalisation et Audits

Présentation de l'état d'avancement PETR : Conférence des Maires prévue pour avril 2024.

Finalisation de l'état des lieux ECi et CAE : En 2024, avec des réunions prévues pour chaque intercommunalité entre février et avril 2024.

Lancement des audits ECi en mars 2024, et des audits CAE en mai 2024.

Restitution des audits

Points de calage avec auditeurs : Préparation des restitutions pour chaque territoire, avec des dates prévues entre avril et mai 2024.

Comité de pilotage intermédiaire : 25/06/2024, présentation du compte rendu ECI et programme des ateliers CAE.

Résultats des audits CC Pays du Sânon

- CAE : Score total de 15,4%, score programmé de 6%.
- ECi : Score total de 13,5%, score programmé de 7%.

Résultats des audits - CC Vezouze en Piémont

- CAE : Score total de 19,7%, score programmé de 9%.
- ECi : Score total de 15,1%, score programmé de 12%.

Résultats des audits - CC Meurthe Mortagne Moselle

- CAE : Score total de 14,1%, score programmé de 9%.
- ECi : Score total de 14,2%, score programmé de 6%.

Résultats des audits - CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

- CAE : Score total de 27,4%, score programmé de 16%.
- ECi : Score total de 18%, score programmé de 26%.

Conclusion

A la suite des résultats d'audits, les territoires ont acté l'intérêt de définir des actions mutualisées avec les autres EPCI du PETR pour atteindre les objectifs de progression d'ici 2026. Des actions spécifiques par EPCI sont également attendues par l'ADEME et la région Grand Est.

2. Ateliers de définition des actions ECi et CAE

Après le rendu de l'audit, le PETR du Lunévillois est accompagné par le Bureau d'Études Auxilia, mandaté par l'ADEME, pour élaborer un programme d'action sur l'économie circulaire et le référentiel climat air énergie.

Objectifs des ateliers :

- ⇒ Mobiliser les acteurs internes sur l'économie circulaire.
- ⇒ Initier un travail collaboratif entre les collectivités et les services.

- ⇒ Définir les premiers jalons d'un plan d'actions.
- ⇒ Accompagner la gouvernance du projet.

ECI

Organisation de la journée d'atelier

- Préparation : Deux réunions techniques avant l'atelier, les 16/05/24 et 27/05/24.
- Organisation de l'atelier : une journée complète d'atelier a eu lieu au Salon des Halles de Lunéville le 04/06/24.

Participants :

20 personnes, comprenant des élus, des agents des 4 EPCI, des agents du PETR, des représentants du programme LEADER, ainsi que des acteurs externes comme l'office du tourisme et l'agence de développement économique Lorr'up.

Matin :

- Rappel du contexte et des attentes concernant la gouvernance du COT.
- Atelier en sous-groupe par EPCI : dessinez votre gouvernance
- Temps de mise en commun

Repas partager 0 déchets

Après-midi :

- Plénière pour rappel des notions indispensable pour élaborer un plan d'action
- Identifier les actions existantes sur son territoire
- Identifier 10 nouvelles actions à réaliser parmi un ensemble d'actions spécifiques en économie circulaire
- Priorisation des actions par EPCI + identification des actions qui peuvent être mutualisées à l'échelle PETR
- Définition des modalités de réalisation pour 2 actions mutualisées identifiées.
- Mise en commun

CAE

Organisation des ateliers

Préparation : Trois demi-journées d'ateliers pour traiter 4 thématiques du référentiel CAE, avec préparation via 3 réunions techniques en juin et juillet 2024.

Organisation des ateliers : 3 demi-journées d'ateliers ont eu lieu les 09 et 09/07/24 au siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat. Une à 2 thématiques de travail ont été traitées par demi-journées :

- Mobilité
- Développement économique
- Consommation et production d'énergie
- Biodiversité et environnement

Atelier 1 - Mobilité et Développement économique

Date : 08/07/2024 après-midi

Participants : 11 élus et techniciens des 4 EPCI, répartis en 2 groupes de travail.

- Durée : 1h15
- animateur : Bureau d'études Alterera
- Experts : Angélique MOUTENET et Michel VERNUS
- Thèmes : Accessibilité, mobilité des publics sensibles, environnement, sécurité, mobilité des salariés.

Atelier 2 : Développement économique

Date : 08/07/2024 après-midi

Participants : 11 élus et techniciens des 4 EPCI, répartis en 2 groupes de travail.

- Durée : 1h15

- Animateur : Bureau d'études Otélio
- Experts : Audrey JUNGER et Anne-Béatrice MICARD
- Thèmes : Activités économiques durables, filières locales, tourisme durable, innovation et gestion de l'eau.

Atelier 3 - Consommation et production d'énergie

Date : 09/07/2024 matin

Participants : 11 élus et techniciens des 4 EPCI en lien avec les thématiques abordées répartis en 2 groupes de travail 2 personnes ressources en lien avec la thématique (CEP et LER).

Groupe 1 : Equipements intercommunaux et communaux

- Durée : 1h15
- Animateur : Bureau d'études Otélio
- Experts : Etienne MAIRE
- Thèmes : Équipements intercommunaux, secteur tertiaire.

Groupe 2 : Secteur résidentiel et autoconsommation collective

- Durée : 1h15
- Animateur : Bureau d'études Alterera
- Experts : Marion GOURIET
- Thèmes : Réduction de la vacance énergétique, passoires énergétiques, autoconsommation collective.

Atelier 4 - Environnement et biodiversité

Date : 09/07/2024 après-midi

Durée : 2h30, avec rotation des agents et élus entre les deux ateliers et 30 minutes de mise en commun des échanges.

Animateurs :

Groupe 1 : Pierre Louis GARCIA LE FLOCH (Alterera)

Groupe 2 : Karine QUIGNARD (Otélio)

Experts thématiques :

Groupe 1 : Juliette STINCO (Chambre d'Agriculture 54), Maud TISSE (Agence de l'Eau Rhin Meuse)

Groupe 2 : Corinne REVEST (Chambre d'Agriculture 54)

Thèmes traités : Trame verte et bleue à l'échelle PETR, adaptation des pratiques agricoles, avec des outils comme le Plan Herbe, gestion de l'eau et des espaces verts, collaboration avec les associations environnementales, santé environnementale et sobriété foncière en lien avec le Scot.

Conclusions : des actions mutualisées identifiées

Le programme d'action suivant est la traduction opérationnelle d'un travail commun et mutualisé par les 4 EPCI qui composent le PETR. Ces actions tenteront également de répondre aux recommandations faites par les auditeurs sur la base (cf. partie 6. La prise en compte des recommandations liées aux audits ci-après).

Les actions structurantes retenues

N°	Actions retenues	Porteur	Budget alloué
1	Etudier la possibilité de développer une filière autour du réemploi de matériaux de construction / déconstruction en montant un projet de matériauthèque sur le territoire	PETR	50 000 €
2	Mener une étude d'opportunité de développement de filière autour du gisement bois et paille pour la fabrication de matériaux biosourcés et de bois énergie	PETR, Pays Terres de Lorraines	12 000 €
3	Soutenir le développement d'une filière de maraichage légumes plein champs sur le territoire en s'appuyant sur étude d'opportunité	CCTLB, PETR	5 000 €
4	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Herbe à l'échelle du PETR du Lunévillois ;	PETR Métropole Grand Nancy	65 000 €
5	Créer une cuisine centrale et mettre en lien l'approvisionnement qualitatif local et lutte contre le gaspillage alimentaire	PETR, privé	20 000 €

Des actions de sensibilisation

Les participants aux différents groupes de travail ont également retenu 3 actions de sensibilisation à mener, en adéquation avec les besoins et manquements des EPCI en matière d'adaptation des pratiques de gestion et entretien des espaces verts communautaires, d'animation sur les sujets de transition énergétique et écologique à destination des élus et agents des EPCI et de sensibilisation de la population en matière de réemploi autour d'un événement phare :

N°	Actions retenues	Porteur	Budget alloué
6	Proposer annuellement des actions de sensibilisation en matière de sobriété à destination des agents et élus du territoire	PETR	3 000€
7	Organiser le partage d'expérience en matière de gestion différenciée des espaces verts et publics communaux	PETR	2 000€
8	Mettre en place un salon biannuel du réemploi à destination du grand public	PETR	8 000€

Un budget de 20 000€ est également réservé via l'enveloppe du COT afin de répondre à besoin futur qui ne serait pas encore identifié à ce jour.

Le PETR du Pays du Lunévillois, a la charge de coordonner les actions mutualisées en s'appuyant sur le recrutement d'un/d'une chargé(e) de mission Contrat d'Objectifs Territorial, qui sera recruté pour 2 ans, à minima, durée de la phase de mise en œuvre des actions retenues. Cette seconde phase pourra bénéficier d'une durée supplémentaire pour la poursuite des actions identifiées et l'obtention de l'enveloppe totale sur discussion avec les financeurs.

3. Décision et amorce de la mise en œuvre des actions

A l'issue de toutes ces étapes, la finalisation de l'écriture des plans d'action a permis aux 4 EPCI de se projeter dans la seconde phase. Les collectivités sont en attente de la mise

en œuvre des actions qui permettra de donner dimension opérationnelle plus concrète pour chaque partie prenante.

Validation politique

Validation politique à l'échelle PETR Comité de pôle du 04/12/24 => Validation de la finalisation de la phase 1 du COT sur les bases des actions mutualisées

Validation de la poursuite des 4 EPCI dans la phase 2 du COT => Validation politique à l'échelle des 4 EPCI Sur la base des actions mutualisées à l'échelle PETR et actions propre à l'EPCI concernée :

Conseil communautaire CCVP – 09/12/2024

Conseil communautaire CCTLB – 19/12/2024

Conseil communautaire CC3M – 11/12/2024

Conseil communautaire CCPS – 11/12/2024

- ⇒ Clôture de la phase n°1 du COT : Saisie sur la plateforme ADEME Agir pour transmission des livrables aux financeurs.
- ⇒ Lancement de la phase n°2 du COT : lancement d'un recrutement d'un chargé de mission COT à temps plein pour 2 ans.

Amorce de la mise en œuvre des premières actions structurantes mutualisées :

Le PETR du Lunévillois a souhaité initier quelques projets qui ont été mis en avant lors des différents ateliers de travail et/ou proposés par des partenaires afin d'encourager les EPCI, agents et élus, à se saisir des actions identifiées dans la première phase du COT. Trois actions sont donc d'ores et déjà en cours de lancement et élus et agents des 4 EPCI et du PETR ont pu s'y engager :

- ⇒ Etude d'opportunité de développement d'une filière autour du gisement bois et paille
- ⇒ Structurer la filière du réemploi des matériaux de construction : matériauthèque
- ⇒ Elaboration d'un Plan Herbe

Etude d'opportunité sur la ressource bois et paille

Depuis avril 2024, une équipe de projet est constituée pour initier une étude d'opportunité de développement d'une filière bois et paille autour des matériaux biosourcés et du bois énergie. Cette action est à la croisée des 2 programmes d'actions Contrat d'Objectifs Territorial et Territoire d'Industrie. L'équipe technique est pluridisciplinaire et rédige collectivement un cahier des charges afin de recruter, en tout début d'année 2025, un bureau d'études qui aura la charge de mener à bien cette étude d'opportunité.

Objectif

Estimer le gisement bois et paille disponible (en prenant en compte tout risque de concurrence avec un usage existant) afin de développer une filière locale, voir une unité de production sur le territoire.

D'animer et d'acculturer agents et élus sur le sujet, notamment par retour d'expériences, visites de bâtiment construits ou rénovés en bois et paille, etc.

Calendrier réalisé

05/11/24 : Réunion technique pour finaliser le CCTP (multi casquettes CEP, chargé de mission TI, chargé de COT et PCAET, chargé forêts et agroécologie)

21/11/24 : Réunion technique interEPCI (Terres de Lorraine et PETR Lunévillois) avec les techniciens de chaque EPCI + intervention d'Antoine PAGNOUX architecte spécialisé dans la construction et rénovation bois et paille A venir ...

12/2024 : finalisation du CCTP et relecture auprès des partenaires et financeurs.

Matériauthèque

A la suite des ateliers ECi, l'ensemble des collectivités a montré un intérêt concernant la structuration de la filière de remploi de matériaux de construction avec pour support le

montage d'une matériauthèque. Celle-ci s'est tenue sur le territoire du Bassin de Pompey qui sur la base de déconstruction de 2 bâtiments intercommunaux a choisi de mettre en place un projet de matériauthèque éphémère. Accompagné par les structures Remise et Renouveau, une présentation du projet et des deux structures ont été proposés aux élus et agents du Territoire Lunévillois. S'en est suivi un temps d'échange et questions sur le montage d'un tel projet ainsi qu'une visite de la matériauthèque.

Objectif

Acculturer agents et élus sur le sujet, le PETR du Lunévillois a proposé d'organiser une première visite de matériauthèque.

Calendrier réalisé

13/11/24 : Visite de la matériauthèque éphémère du Bassin de Pompey et présentation des bureaux d'études missionnés pour la structuration de l'opération (Remise et Renouveau) 14/11/24 : Première réunion de travail au local (CCVP) = déclinaison de l'action au local (s'appuyer sur le gisement en déchetterie, petites fournitures matériaux).

Plan Herbe

Le Plan Herbe est un projet qui doit permettre de préserver la ressource en eau par la mise en place d'une stratégie en faveur de l'élevage et des prairies, dans notre situation sur les bassins de la Moselle et de la Meurthe. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse propose aux PETR du Lunévillois, Pays Terres de Lorraine, Département 54 et Métropole du Grand Nancy de porter à l'échelle de ces bassins un Plan Herbe dans une vision de solidarité urbain-rural. Après plusieurs années d'échanges, les 3 territoires Pays-PETR et Métropole envisagent un portage de ce plan.

Objectif

De mener un travail collectif avec la filière agricole et de mobiliser des financements sur l'ensemble des besoins de soutien de l'élevage à l'herbe et des prairies du territoire (filiales, MAE, PSE, animation, etc.).

Aujourd'hui l'Agence de l'Eau propose le financement de 1/2 EPT sur chaque territoire Pays et PETR des bassins afin d'élaborer et animer un Plan Herbe. Le PETR du Lunévillois propose donc le

Calendrier réalisé

12/12/24 : une première réunion technique pour porter au même niveau de connaissance techniciens, élus et partenaires sur le Plan Herbe, les leviers existants en lien avec la profession agricole ainsi que le retour d'expérience du Pays Terres de Lorraine qui a identifié quelques pistes d'actions possibles.

TERRITOIRE D'INDUSTRIES

Lancé en 2018, le programme national « Territoires d'industrie » est une **stratégie de reconquête industrielle par et pour les territoires**.

En effet, l'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires. Pour preuve : **70% de l'emploi industriel se situe en dehors des métropoles**, dans les territoires périurbains, ruraux et villes moyennes.

Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des **réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie** : développement des compétences industrielles, formation, mobilité des salariés, écosystèmes d'innovation, attractivité des territoires et des métiers industriels, accélération de la transition écologique, disponibilité du foncier ou encore revitalisation des friches industrielles.

Les Territoires d'industrie sont des **intercommunalités ou des groupes d'intercommunalités** situés dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes. Ils présentent **une forte identité et un savoir-faire industriel** et l'ensemble de leurs acteurs, notamment les entreprises et les collectivités territoriales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie.

Pour 2023-2027, le programme bénéficie à 183 Territoires d'industrie, fers de lance de l'industrialisation du pays, situés dans l'hexagone et les outre-mer.

A l'échelle locale, à savoir sur le Pays du Lunévillois, un plan d'actions labellisé est à mettre en œuvre par le chef de projet en collaboration avec les économiques et partenaires.

Bilan 2024 :

- 11 Fiches actions établies et labellisées sont à mener sur le Pays du Lunévillois autour de 4 thématiques :
 1. Structurer les mobilités décarbonées – Etude Flotte faible émissions
 2. Structurer les mobilités décarbonées – Relocalisation d'un silo zone des Mossus – embranchement ferré
 3. Promouvoir et développer les boucles d'Autoconsommation collectives
 4. Optimiser les usages de l'eau industrielle
 5. Soutenir et promouvoir l'innovation dans les entreprises industrielles
 6. Identifier et structurer de nouvelles filières à partir de ressources locales
 7. Attirer de nouveaux talents en faisant découvrir les métiers de l'industrie autrement
 8. Promouvoir l'offre de formation locale sur les métiers de l'industrie
 9. Accompagner les industriels sur la sobriété foncière et bâti
 10. Développer des espaces industriels clés en main
 11. Requalifier les réserves foncières artificialisées
- 1 fiche action totalement réalisée (Etude FFE)
- 1 Comité de pilotage de lancement du programme en janvier 2024
- 1 Comité de pilotage programmé au 15 janvier 2025, réunissant les Communautés de Communes ainsi que les partenaires (ANCT, DDETS ? Sous-préfecture, Banque des territoires, ADEME, France Travail, MEDEF, CCI, Luneco, Lycée, ...)
- 4 Copil pour déterminer les orientations stratégiques des différents projets (FFE et Foncier)
- 2 Cotech afin de valider et ajuster le cours des dossiers
- 2 études programmées et à mener par des BE en 2025 (Foncier et nouvelles filières matériaux biosourcés)
- Visites d'entreprises et CC pour échanger sur les besoins et dynamiques des territoires ainsi que les projets en lien avec Territoires d'Industrie.